

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	01
SOCIAL	01	ADMINISTRATION	03	ECONOMIE	02
RURAL	04				

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2204

15 Décembre 2020

15 December 2020

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	008/AONO/HGD/CIPM/2021 du 15 Décembre 2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 15 DÉCEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-01-2021

2	Reference	001/DC-PU /HGOPY/CIPM/021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC-PU /HGOPY/CIPM/021 DU15/12/2020POUR LES PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LES RESIDENCES DES DIRIGEANTS DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDEFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT HGOPY, EXERCICE 2021 IMPUTATION: LIGNE 61 20 61
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-01-2021

3	Reference	N°2662C/VY/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°103/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 13/10/2020 POUR L'ENTRETIEN CONFORTATIF DU CANAL DU MFOUNDI ET LES CANAUX DE SES AFFLUENTS Y COMPRIS LE CURAGE DES OUVRAGES DE SURFACE DANS LE CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N° 2663/C/VY/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 098/AONR/CUY/CIPM/2020 DU 28/09/2020 DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N°2662C/VY/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°103/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 13/10/2020 POUR L'ENTRETIEN CONFORTATIF DU CANAL DU MFOUNDI ET LES CANAUX DE SES AFFLUENTS Y COMPRIS LE CURAGE DES OUVRAGES DE SURFACE DANS LE CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	N° 2663/C/VY/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 098/AONR/CUY/CIPM/2020 DU 28/09/2020 DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

7	Reference	N° 608/VY/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 608/VY/CIPM/2020 DU 09 DECEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	015/DA/CRB/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°015/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 05/10/2020 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION/BORNAGE DE 48 KM LINEAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE DE HÉTCHOUROU, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

9	Reference	016/DA/CRB/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°016/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 05/10/2020 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION/BORNAGE DE 35 KM LINEAIRES DE PISTES A BETAIL DANS CERTAINES COMMUNAUTES D'ELEVEURS DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	019/DA/CRB/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°019/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 06/10/2020 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	N°018/DA/CRB/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°018/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°005/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 06/10/2020 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	017/C/CRB/SG/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/CRB/SG/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 06/10/2020 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02)ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
13	Reference	01/A/C/FGL/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/A/C/FGL/2020MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/RN/D42/C-FLGUIL/SG/CIPM/CIPM/2020 DU 26 NOVEMBRE 2020POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'EP BAWAKA DANS LA COMMUNE DE FIGUIL
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
14	Reference	N°003/AR/CMBA/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°003/AR/CMBA/SG/CIPM/2020 RELATIF AUX DAO N°010/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2020 DU 24/11/2020 COMPTANT POUR : - EN PROCÉDURE D'URGENCE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BAC DE CAPACITÉ DE 60 TONNES À MBANDJOCK ; DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA ; RÉGION DU CENTRE ; RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 15 DÉCEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture des ligatures et sutures chirurgicales à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture des ligatures et sutures chirurgicales à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 38 500 275 Francs CFA TTC.

-

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de dispositifs médicaux.

5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 55 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **13 Janvier 2021 à 11 h 00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N° 008/AONO/HGD/CIPM/2021 du 15 Décembre 2020 pour la fourniture des ligatures et sutures chirurgicales à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 04 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Les livraisons se feront selon un calendrier de livraisons.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 770 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **13 Janvier 2021 à 12 h 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence ou non-conformité d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO (voir le modèle de liste de colisage pour échantillons dans le modèle des pièces à utiliser, dans les annexes).
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
7. Absence d'un contrat de représentation d'une firme internationale spécialisée dans la fabrication des sutures et ligatures chirurgicales.
8. Absence l'autorisation dudit fabricant (suivant le modèle en annexe).
9. Absence de Notices et/ou fiches descriptives en français ou en anglais, précisant les caractéristiques des produits proposés.
10. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministre de la Santé Publique, agrément en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien ou de l'Ingénieur responsable.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution délivré par le Ministère de la Santé Publique, certificat en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien ou de l'Ingénieur responsable.
12. Non-respect d'au moins une des caractéristiques d'un des produits proposés tel que décrit dans le DAO (dans le RPAO) dans le tableau de vérification des caractéristiques des produits.
13. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Expérience dans les prestations similaires**: preuve d'avoir réalisé au moins un marché public de fourniture de sutures/ligatures chirurgicales au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé de 20 000 000 F CFA ou plus (photocopie de la 1^{ère} et dernière page du marché + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
3. **Chiffres d'affaires/Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 100 000 000 F CFA / preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 20 000 000 F CFA.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 04 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique de son offre financière.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 15 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC-PU /HGOPY/CIPM/021 DU15/12/2020 POUR LES PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LES RESIDENCES DES DIRIGEANTS DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY)
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE
FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT HGOPY, EXERCICE 2021 IMPUTATION:
LIGNE 61 20 61**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
61 20 61

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du **Décret N°2019/322 du 19 Juin 2019** fixant les catégories d'établissements Publics, la rémunération, les indemnités et les avantages de leurs dirigeants, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé lance un Avis de Consultation pour les prestations de service de sécurité.

2. Consistance des prestations

Les prestations liées à la présente Consultation consistent en la sécurisation et au gardiennage des personnes et des biens dans les résidences du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et celle du Directeur Général Adjoint de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY).

3. Cout Prévisionnel

pour une prévision budgétaire de francs CFA 12 879 000 (douze millions huit cent soixante dix neuf mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droits camerounais, agréées par l'Autorité compétente, spécialisées dans le domaine du gardiennage et de la sécurisation des personnages, des biens meubles et immeubles et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) au titre de l'Exercice 2021, Imputation : 61 20 61,

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngoussou, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/hgopy@hgopy.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au susdit Secrétariat dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille)** francs CFA, payable au Trésor Public pour le compte de l'ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngouso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/hgopy@hgopy.cm au plus tard le 14/01/2021 à 13 heures précises, heure locale et portant la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N°001/DC-PU /HGOPY/CIPM/021 DU 15/12/2020**

POUR LES PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LES RESIDENCES DE CERTAINS DIRIGEANTS DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

1 Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Le montant de la caution est : **257 580 (deux cent cinquante sept mille cinq cent quatre vingt) francs FCA.**

2 Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

3 Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le 14/01/2021 à 14 heures par la Commission de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé dans la Salle des Actes de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix pouvant valablement défendre son dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute déclaration fautive ou mensongère relevée dans le dossier ;
- Note technique inférieure à 22 OUI sur 31.
- Absence d'agrément accordé par le Président de la République en cours de validité;

Critères essentiels

1. - Equipe d'intervention 11 OUI
2. - Equipements 08 OUI
3. -Références du soumissionnaire 08 OUI
4. -Présentation de l'offre 04 OUI

TOTAL _____ **31 OUI**

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de OUI seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

A l'issue de l'analyse financière, la proposition la moins disante sera retenue.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail:

hgopy@hotmail.com/ hgopy@hgopy.cm.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSOM MBA CHARLES

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°103/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 13/10/2020 POUR L'ENTRETIEN CONFORTATIF DU CANAL DU MFOUNDI ET LES CANAUX DE SES AFFLUENTS Y COMPRIS LE CURAGE DES OUVRAGES DE SURFACE DANS LE CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux entreprises ci-après par lot:

- Lot 1 : **PROBUDAS**, pour un montant de **34 009 538 (trente-quatre millions neuf mille cinq cent trente-huit francs CFA TTC)**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 2 : **PROBUDAS**, pour un montant de **43 383 150 (quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-trois mille cent cinquante) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot3 : **CAMEROUN BTP**, pour un montant de **9 780 557 (neuf millions sept cent quatre-vingt mille cinq cent cinquante-sept) franc TTC**, le délai des travaux est de 12 mois.

Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la ville de Yaoundé, pour la signature des marchés.

Par ailleurs, celles n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 9 Décembre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 098/AONR/CUY/CIPM/2020 DU 28/09/2020 DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise **LE COMPETING BET** pour un montant de **46 731 140 (quarante-six millions sept cent trente-un mille cent quarante) francs CFA toutes taxes comprises**, le délai est celui des travaux proprement dits.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la Ville de Yaoundé, pour la signature du marché.

YAOUNDE le 9 Décembre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°103/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 13/10/2020 POUR L'ENTRETIEN CONFORTATIF DU CANAL DU MFOUNDI ET LES CANAUX DE SES AFFLUENTS Y COMPRIS LE CURAGE DES OUVRAGES DE SURFACE DANS LE CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux entreprises ci-après par lot:

- Lot 1 : **PROBUDAS**, pour un montant de **34 009 538 (trente-quatre millions neuf mille cinq cent trente-huit francs CFA TTC)**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 2 : **PROBUDAS**, pour un montant de **43 383 150 (quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-trois mille cent cinquante) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot3 : **CAMEROUN BTP**, pour un montant de **9 780 557 (neuf millions sept cent quatre-vingt mille cinq cent cinquante-sept) franc TTC**, le délai des travaux est de 12 mois.

Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la ville de Yaoundé, pour la signature des marchés.

Par ailleurs, celles n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 9 Décembre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 098/AONR/CUY/CIPM/2020 DU 28/09/2020 DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise **LE COMPETING BET** pour un montant de **46 731 140 (quarante-six millions sept cent trente-un mille cent quarante) francs CFA toutes taxes comprises**, le délai est celui des travaux proprement dits.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la Ville de Yaoundé, pour la signature du marché.

YAOUNDE le 9 Décembre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° 608/VY/CIPM/2020 DU 09 DECEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA MAITRISE D'OEUVRE D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre;

Vu l'appel d'offres national restreint en procédure d'urgence N°098/AONR/VY/CIPM/2020 du 28/09/2020 pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°278 du 02 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Mairie de la ville de Yaoundé, proposant l'attribution du marché ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 119^{ème} session du 02 décembre 2020 ;

D E C I D E

ARTICLE 1^{er} Le marché, objet de l'avis d'appel d'offres national restreint en procédure d'urgence n°098/AONR/VY/CIPM/2020 du 28/10/2020 pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public dans la ville de Yaoundé, est attribué à **le COMPETING BET**, pour un montant de **46 731 140 (quarante-six millions sept cent trente mille cent quarante) franc s CFA TTC**, le délai est celui des travaux proprement dits..

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Décembre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°015/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 05/10/2020 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION/BORNAGE DE 48 KM LINEAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE DE HÉTCHOUROU, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENTDU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation N°002/DDC/CRB/CIPM/2020 du 05/10/2020 pour les travaux de matérialisation/bomage de 48 km linéaires autour de l'aire de pâturage de Hétchourou, Commune de Rey-Bouba. Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence);

Considérant le Procès-verbal N°041/CRB/CIPM/2020 du 10 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passati

Considérant la lettre d'Avis de Non Objection N°361/2020/ANO/MINEPIA/SG/PRODEL/UCR1/CR du 24 Novembre 2020.

DECIDE :

Article : La Demande de Cotation susvisée, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°002/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 05/10/2020 pour les travaux de matérialisation/bornage de 48 km linéaires autour de l'aire de pâturage de Hétchourou, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence)	GROUPEMENT MODIBO&FILS ET HAMADOU SAHEL BENOUE BP : Garoua Tél ;699 891 026	18 978 041 Francs CFA	Cent vingt (120) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

REY-BOUBA le 27 Novembre 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°016/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 05/10/2020 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION/BORNAGE DE 35 KM LINEAIRES DE PISTES A BETAIL DANS CERTAINES COMMUNAUTES D'ELEVEURS DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation N°003/DDC/CRB/CIPM/2020 du 05/10/2020 pour les travaux de matérialisation/bomage de 35 km linéaires de pistes à bétail dans certaines communautés d'éleveurs de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu Considérant le Procès-verbal N°042/CRB/CIPM/2020 du 10 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés;

Vu Considérant la lettre d'Avis de Non Objection N°362/2020/ANO/MINEPIA/SG/PRGDEL/UCR1/CR du 24 Novembre 2020.

DECIDE :

Article 1: La Demande de Cotation susvisée, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°003/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 05/10/2020 pour les travaux de matérialisation/bornage de 35 km linéaires de pistes à bétail dans certaines communautés d'éleveurs de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence).	GROUPEMENT MODIBO&FILS ET HAMADOU SAHEL BENOUE BP : Garoua Tél : 699 891 026	13 829 184 Francs CFA	Cent vingt (120) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

REY-BOUBA le 27 Novembre 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°019/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 06/10/2020 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)**

Vu la Constitution ;
 Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
 Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;
 Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba. Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
 Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
 Vu la Demande de Cotation N°004/DDC/CRB/CIPM/2020 du 06/10/2020 pour la construction de deux (02) parcs d'intervention zoo-sanitaire dans certaines localités à fort potentiel pastoral de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence).
 Vu Considérant le Procès-verbal N°043/CRB/CIPM/2020 du 11 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés;
 Considérant la lettre d'Avis de Non Objection N°365/2020/ANO/MINEPIA/SG/PRODEL/UCR1/CR du 24 Novembre 2020.

DECIDE:

Article 1er: La Demande de Cotation susvisée, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°004/DDC/CRB/CIPM/2020 du 06/10/2020 pour la construction de deux (02) parcs d'intervention zoo-sanitaire dans certaines localités à fort potentiel pastoral de la Commune de Rey-Bouba (LOT1 : Aire de pâturage de Baikwa)	ETS SOLUTION MOBILE KOUL BP : MEIGANGA Tél :663 640 808/ 693 939 500	16 390 780 Francs CFA	Quatre vingt dix(90) jours
02	N°004/DDC/CRB/CIPM/2020 du 06/10/2020 pour la construction de deux (02) parcs d'intervention zoo-sanitaire dans certaines localités à fort potentiel pastoral de la Commune de Rey-Bouba (LOT2 : Aire de pâturage de Polbomi)	ETS SOLUTION MOBILE KOUL BP : MEIGANGA Tél :663 640 808/ 693 939 500	16 432 518 Francs CFA	Quatre vingt dix(90) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-
 REY-BOUBA le 27 Novembre 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°018/DA/CRB/SG/2020 DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°005/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 06/10/2020 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation N°005/DDC/CRB/CIPM/2020 du 06/10/2020 pour la réalisation de quatre (04) forages pastoraux équipés de pompes à énergie solaire, de deux (02) abreuvoirs pour le grand bétail, d'un (01) abreuvoir pour le petit bétail et d'une (01) borne fontaine dans certaines localités a fort potentiel pastoral de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence);

Considérant le Procès-verbal N°044/CRB/CIPM/2020 du 11 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés;

Considérant la lettre d'Avis de Non Objection N°364/2020/ANO/MINEPIA/SG/PRODEL/UCR1/CR du 24 Novembre 2020.

DECIDE :

Article 1er: La Demande de Cotation susvisée, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°005/DDC/CRB/CIPM/2020 du 06/10/2020 pour la réalisation de quatre (04) forages pastoraux équipés de pompes à énergie solaire, de deux (02) abreuvoirs pour le grand bétail, d'un (01) abreuvoir pour le petit bétail et d'une (01) borne fontaine dans certaines localités a fort potentiel pastoral de la Commune de Rey-Bouba (Lot 2 : aires de pâturage de Doukroum et de Sinassi)	ETS SEDSS Tél :699 685 014 /676 06 5487	52 201 449 Francs CFA	Quatre vingt dix(90) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-
REY-BOUBA le 27 Novembre 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

COMMUNIQUE N°017/C/CRB/SG/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DDC/CRB/CIPM/2020 DU 06/10/2020 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;
Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Demande de Cotation N°005/DDC/CRB/CIPM/2020 du 06/10/2020 pour la réalisation de quatre (04) forages pastoraux équipés de pompes à énergie solaire, de deux (02) abreuvoirs pour le grand bétail, d'un (01) abreuvoir pour le petit bétail et d'une (01) borne fontaine dans certaines localités a fort potentiel pastoral de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence);
Considérant le Procès-verbal N°044/CRB/CIPM/2020 du 11 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés;
Considérant la lettre d'Avis de Non Objection N°364/2020/ANO/MINEPIA/SG/PRODEL/UCR1/CR du 24 Novembre 2020.

DECIDE :

Article 1er: La Demande de Cotation susvisée, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°005/DDC/GRB/CIPM/2020 du 06/10/2020 pour la réalisation de quatre (04) forages pastoraux équipés de pompes à énergie solaire, de deux (02) abreuvoirs pour le grand bétail, d'un (01) abreuvoir pour le petit bétail et d'une (01) borne fontaine dans certaines localités a fort potentiel pastoral de la Commune de Rey-Bouba(Lot 1 :aires de pâturage de Hétchourou et de Rey centre)	ETS MOUSTAPHA MOHAMADOU Tél ;696 59 73 25	59 432 621 Francs CFA	Quatre vingt dix(90) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE FIGUIL

ADDITIF N°01/A/C/FGL/2020MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/RN/D42/C-FLGUIL/SG/CIPM/CIPM/2020 DU 26 NOVEMBRE 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'EP BAWAKA DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de FIGUIL sise à la Mairie de FIGUIL. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 16/12/2020 à 11 heures précises, heure locale, par ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de FIGUIL sise à la Mairie de FIGUIL. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 22/12/2020 à 11 heures précises, heure locale, par ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

1.2 Offre Technique:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location dûment signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- Attestation de solvabilité financière de montant inférieur à 10 millions (Dix millions) de F CFA ;
- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure à 12 oui sur 16 critères.

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

? situation financière ;

? Expérience ;

? Personnels ;

? Matériels ;

? Méthodologie d'exécution des travaux et planning;

? Présentation générale des offres

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

Offre Administrative

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la Caution de soumission;
- Non-conformité du modèle de soumission.

Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ;
- Note technique inférieure à 12 oui sur 16 critères.

Offre financière

- Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Non respect des critères essentiels.

FIGUIL le 11 Décembre 2020

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE MBANDJOCK

ADDITIF RECTIFICATIF N°003/AR/CMBA/SG/CIPM/2020 RELATIF AUX DAO N°010/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2020 DU 24/11/2020 COMPTANT POUR : - EN PROCÉDURE D'URGENCE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BAC DE CAPACITÉ DE 60 TONNES À MBANDJOCK ; DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA ; RÉGION DU CENTRE ; RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français et ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Mbandjock au plus tard le 16/12/2020 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N10/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2020 du 24/11/2020 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du bac de 60 tonnes à Mbandjock ; dans la Commune de Mbandjock ; Département de la Haute-Sanaga ; Région du Centre ; République du Cameroun. Financement : Budget MINTP, Exercice 2020 et suivants, Ligne Fonds Routier.</p> <p>« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p> <p>Présentation des offres :</p> <p>Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ; Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ; Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3). <p>Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.</p> <p>Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermé auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés publics de Mbandjock (SIGAMP), au plus tard le 17/12/2020 à 12 heures précises, heure locale. Déposée contre récépissé, et devra porter la mention :</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

15.1. Critères éliminatoires
1) Dossier administratif

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;

NB : (en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question)

b) Fausse déclaration ;

c) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scanner,

d) absence de la caution de soumission

2) Dossier Technique

a) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

b) Fausse déclaration ;

c) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scannés ;

d) Absence dans le personnel d'un ingénieur électrotechnicien

e) Absence dans le personnel d'un expert en construction navale ou fluvial, ou d'un Ingénieur ou un Technicien des techniques industrielles ;

f) Absence de la capacité financière de montant au moins égale à 30% du coût prévisionnel du lot postulé ;

g) Entreprise ayant fait l'objet d'abandon de chantier au cours des trois dernières années dans les travaux (bac ou bateau etc)

h) Non justification de la possession en propre ou en location du matériel suivant :

N°	Désignation	Quantité
01	- Poste de soudure au moins 400 A	2
02	- Tire-fort au moins 20 tonnes	2
03	- Un groupe électrogène ? 15 KVa	1
04	- Une pirogue à moteur 30 chevaux minimum	1
05	- Un véhicule pick – up.	1
06	- Un moyen de manutention	1

i) g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 31 critères sur l'ensemble des 41 critères essentiels ;

3) Dossier financier

a) Fausse déclaration ;

b) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

La soumission,

Le bordereau des prix,

Le détail estimatif,

Le sous-détail des prix unitaires.

i) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés).

15.2. Critères de qualification (critère essentiel)
Critères essentiels :

 L'évaluation des offres techniques sera faite sur **41 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

 - Présentation de l'offre sur **02 critères**

 - Le personnel d'encadrement proposé sur **10 critères** ;

 - Le matériel à mobiliser sur **09 critères** ;

 - Les Références du Soumissionnaire sur **20 critères** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Critères éliminatoires

1-Dossier administrative

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;

NB : (en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question)

b) Fausse déclaration ;

c) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scanner,

d) absence de la caution de soumission

2) Dossier Technique

a) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

b) Fausse déclaration ;

c) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scannés ;

d) Absence dans le personnel d'un ingénieur électrotechnicien

e) Absence dans le personnel d'un expert en construction navale ou fluviale, ou d'un Ingénieur ou un Technicien des techniques industrielles ;

f) Absence de la capacité financière de montant au moins égale à 30% du coût prévisionnel du lot postulé ;

g) Entreprise ayant fait l'objet d'abandon de chantier au cours des trois dernières années dans les travaux (bac ou bateau etc)

h) Non justification de la possession en propre ou en location du matériel suivant :

N°	Désignation	Quantité
01	- Poste de soudure au moins 400 A	2
02	- Tire-fort au moins 20 tonnes	2
03	- Un groupe électrogène ? 15 KVa	1
04	- Une pirogue à moteur 30 chevaux minimum	1

05	- Un véhicule pick – up.	1
06	- Un moyen de manutention	1

i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 31 critères sur l'ensemble des 41 critères essentiels ;

3) Dossier financier

- a) Fausse déclaration ;
 b) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux
 c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- La soumission,
- Le bordereau des prix,
- Le détail estimatif,
- Le sous-détail des prix unitaires.

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés).

Critères de qualification (critère essentiel)

3	Autres						
<p>- Présentation de l'offre sur 02 critères - Le personnel d'encadrement proposé sur 10 critères ; - Le matériel à mobiliser sur 09 critères ; - Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) de 2% établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après : - Les Références du Soumissionnaire sur 20 critères NB : tout agent public liste parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa qualification auprès de l'Administration Publique sera considéré comme non valable. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :</p>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">N° Lot</th> <th style="width: 55%;">Désignation du BAC</th> <th style="width: 30%;">Caution de soumission (FCFA)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">MBANDJOCK</td> <td style="text-align: center;">7 000 000</td> </tr> </tbody> </table>		N° Lot	Désignation du BAC	Caution de soumission (FCFA)	1	MBANDJOCK	7 000 000
N° Lot	Désignation du BAC	Caution de soumission (FCFA)					
1	MBANDJOCK	7 000 000					
<p>Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p>							
<p>Lire plutot</p> <p>Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE</p>							

MBANDJOCK le 14 Décembre 2020

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com